



POISSY

Assemblées

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 28 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-huit septembre à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire, le 22 septembre 2015, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Karl OLIVE, Maire.

PRESENTS : M. BERÇOT Mme DOS SANTOS M. MONNIER Mme EL MASAOUDI M. MEUNIER Mme de VAUCOULEURS M. NICOT Mme MESSMER M. BLOCH Mme XOLIN M. PROST Mme GRIMAUD Mme CONTE M. DUPART Mme SMAANI M. DJEYARAMANE M. ROGER M. LETELLIER Mme LEFEBVRE Mme HUBERT M. MOULINET Mme GRAPPE M. DE JESUS PEDRO M. VACQUIER Mme EMONET-VILLAIN Mme BELVAUDE M. POCHAT M. PRADOUX Mme KOFFI Mme VINAY M. ALLAOUCHICHE Mme LOQUE M. LEGRAND (à partir de la délibération n° 29) M. HEDRICH Mme POTHIER.

POUVOIRS : Mme MAIRET à Mme HUBERT Mme DRAY-BAZERQUE à M. OLIVE.

ABSENT : M. SHEEHAN.

SECRETARE : Mme EL MASAOUDI.

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de trente neuf.

- :- :- :-

ASSEMBLEES

1 à 3) NOUVELLE DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES COMMISSIONS PERMANENTES :

- Commission développement économique emploi commerce,
- Commission affaires culturelles jumelage tourisme,
- Commission affaires sociales famille et prévention.

Délibérations adoptées à l'unanimité des présents.

4) DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL DE L'ECOLE ELEMENTAIRE NELSON MANDELA.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 4 abstentions.

5) REMPLACEMENT DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES PERSONNALITES LOCALES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE DU THEATRE.

Délibération adoptée à la majorité des votants, moins 4 voix contre et 7 non participations au vote.

DIRECTION GENERALE

6) SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'UNION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT DE POISSY (UCAP).

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

DRH

7) CREATION D'UNE REGIE PERSONNALISEE CHARGEE DE L'EXPLOITATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE DE POISSY.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants, moins 6 non participations au vote.

8) CONSTITUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA REGIE CHARGEE DE L'EXPLOITATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, DE DANSE ET DE MUSIQUE DE POISSY.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants, moins 6 non participations au vote.

9) MISE A JOUR DE LA LISTE DES EMPLOIS POUVANT BENEFICIER D'UN LOGEMENT DE FONCTION ET ACTUALISATION DE LA LISTE DES LOGEMENTS DE FONCTION CONCEDES PAR NECESSITE ABSOLUE DE SERVICE ET PAR CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE AVEC ASTREINTE.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 abstention.

10) MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 4 abstentions.

11) INDEMNITE DE CONSEIL ALLOUEE AU COMPTABLE DU TRESOR.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

12) MISE EN PLACE D'UNE GRATIFICATION POUR STAGE DANS LE CADRE DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

13) MODULATION DU REGIME INDEMNITAIRE EN CAS D'ABSENTEISME.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 5 abstentions.

FINANCES

14) BUDGET PRINCIPAL – SUBVENTION COMPLEMENTAIRE EPL – CCAS.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants, moins 8 non participations au vote.

15) BUDGET PRINCIPAL – SUBVENTION COMPLEMENTAIRE CLUB SAINT-EXUPERY.

Délibération adoptée à l'unanimité des votants, moins 3 non participations au vote.

16) MODIFICATION DU MONTANT DES PRESTATIONS CONCERNANT LA RESTAURATION DE LA FRESQUE DE THEODORE BRENSON, SITUEE DANS LE HALL DE L'HOTEL DE VILLE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

17) BUDGET PRINCIPAL – GARANTIE D'EMPRUNT : FRANCE HABITATION – REHABILITATION DE 40 LOGEMENTS SITUES 5-11 AVENUE DE LA COUDRAIE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

18) BUDGET PRINCIPAL – GARANTIE D'EMPRUNT : DOMNIS – CONSTRUCTION DE 33 LOGEMENTS SITUES 18-58 RUE DU DOCTEUR LABARRIERE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

19) BUDGET PRINCIPAL – RATTRAPAGE DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS NON EFFECTUES DE 1997 A 2014.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

20) BUDGET PRINCIPAL – DM2.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

21) BUDGET PRINCIPAL – ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRECOUVRABLES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

22) BUDGET PRINCIPAL – ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT – M49 – DM2.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

23) BUDGET PRINCIPAL – ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT – M49 – ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRECOUVRABLES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

24) BUDGET PRINCIPAL – ANNEXE DES OPERATIONS SOUMISES A TVA – DM2.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

25) BUDGET PRINCIPAL – ANNEXE DES OPERATIONS SOUMISES A TVA – ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRECOUVRABLES.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

26) BUDGET PRINCIPAL 2015 – EXERCICE 2016 – FISCALITE LOCALE – TAXE D'HABITATION – CORRECTIONS DES ABATTEMENTS EN VUE DE LA FUSION AU 1^{ER} JANVIER 2016 PAR FUSION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MANTES-EN-YVELINES, DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES DEUX RIVES DE LA SEINE, DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE POISSY – ACHERES – CONFLANS-SAINTE-HONORINE, DE SEINE ET VEXIN COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION, DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DU VEXIN ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SEINE-MAULDRE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

JEUNESSE

27) RENOUVELLEMENT DE LA LABELLISATION DU BUREAU INFORMATION JEUNESSE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

EDUCATION ET LOISIRS

28) APPROBATION DES REGLEMENTS DES ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS ET ELEMENTAIRES EN PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE, DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DE L'ETUDE SURVEILLEE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

29) FIXATION DE NOUVEAUX TARIFS DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 1 voix contre.

URBANISME

30) DENOMINATION DES VOIES DANS LE QUARTIER DE LA COUDRAIE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

31) PORTE A CONNAISSANCE DU CHOIX DU NOM DU FUTUR ECOQUARTIER S'ETENDANT SUR LA ZAC EOLES DELIMITE PAR LE PROLONGEMENT DU BOULEVARD DE L'EUROPE, L'AVENUE DE PONTOISE, LA RUE SAINT-SEBASTIEN, LA RUE DES PRES ET LA RUE DE LA FAISANDERIE.

Délibération sans vote.

32) SIGNATURE D'UNE CONVENTION FINANCIERE AVEC FRANCE HABITATION CONCERNANT LA SUBVENTION AUX TRAVAUX DE DEMOLITION DU BATIMENT H.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

33) ZAC DE LA COUDRAIE – APPROBATION DU COMPTE RENDU A LA COLLECTIVITE 2013-2014.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

34) AVIS SUR LES MODALITES DE CONCERTATION COMPLEMENTAIRE SUR LE NOUVEAU TRACE URBAIN A POISSY DE LA TANGENTIELLE OUEST PHASE 2, PROPOSEES PAR LE SYNDICAT DES TRANSPORTS D'ILE-DE-FRANCE (S.T.I.F.).

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

35) ACQUISITION PAR LA VILLE DE POISSY DE PLUSIEURS PARTIES DU MUR MEDEVIAL RUE DE LA TOURNELLE AUPRES DE 6 PROPRIETAIRES, POUR UNE SUPERFICIE D'ENVIRON 593 M².

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

36) CESSION A GRAND PARIS AMENAGEMENT (ex AFTRP), DE PARTIES DE LA PARCELLE AK 83 ET DE LA PARCELLE AK 86, POUR UNE SURFACE D'ENVIRON 770 M², REPRESENTANT PLUSIEURS NOUVELLES PORTIONS DE VOIRIE COMMUNALE DESAFFECTEES PUIS DECLASSEES, RUE DE MIGNEAUX, COTES SUD ET NORD-EST, DANS LE QUARTIER DE LA COUDRAIE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

VIE DES QUARTIERS

37) MODIFICATION DES JOURS D'OUVERTURE DU CENTRE SOCIAL ANDRE MALRAUX.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

38) DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL DANS LE CADRE DU CONTRAT DE VILLE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

MARCHES PUBLICS

39) AVENANT N° 1 A LA CONVENTION D'AFFERMAGE POUR L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DU PARKING DE STATIONNEMENT SITUEE AU 6 RUE DU BAC (P.I.R.).

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

40) AVENANT N° 9 A LA CONVENTION DE CONCESSION POUR LA REALISATION, L'EXPLOITATION ET LA MAINTENANCE DU PARKING DE STATIONNEMENT SITUE PLACE DE LA REPUBLIQUE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

INTERCOMMUNALITE

41) CREATION D'UNE COMMUNAUTE URBAINE AU 1^{ER} JANVIER 2016 PAR FUSION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MANTES-EN-YVELINES, DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DES DEUX RIVES DE LA SEINE, DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE POISSY – ACHERES – CONFLANS-SAINTE-HONORINE, DE SEINE ET VEXIN COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION, DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTEAUX DU VEXIN ET DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SEINE-MAULDRE.

Délibération adoptée à la majorité des présents, moins 2 voix contre.

42) DEUXIEME RAPPORT DE LA CLECT (COMMISSION LOCALE CHARGEE D'EVALUER LES TRANSFERTS DE CHARGES).

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

43) AVIS SUR LA DEMANDE D'ADHESION DES COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION SAINT-GERMAIN SEINE ET FORETS (CA SGSF) ET POISSY – ACHERES – CONFLANS-SAINTE-HONORINE (PAC) A LA SECTION CSAPA DU SIVOM DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.

Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

Le présent compte rendu est affiché le 6 octobre 2015.

**Le Maire,
Vice-président du Conseil départemental des Yvelines,
Président de la Communauté d'agglomération P.A.C.
Karl OLIVE**